

DOSSIER DE PRESSE

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET DE RECONSTRUCTION DE LA COUVERTURE DE LA LEYSSE

Première étape de la reconquête
de l'axe de la leysse, un projet majeur
pour chambéry et l'agglomération

Mai 2012

CONTACTS PRESSE :

Ville de Chambéry
Jean-Marc Brun
04 79 60 23 92

Chambéry métropole
Véronique Delabre
04 79 96 87 35

l'axe
de la Leysse

SOMMAIRE

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET DE RECONSTRUCTION DE LA COUVERTURE DE LA LEYSSE

Calendrier des travaux	1
Budget global	2
Portrait de l'entreprise Campenon Bernard Régions	3

PREMIERE PHASE DU CHANTIER

Déroulement des travaux	4
Impacts sur les déplacements et le stationnement pendant le chantier	5

LES GRANDS ENJEUX

Partager l'espace urbain, redonner de la place à tous les modes de déplacement	7
Maîtriser le trafic en ville et réorienter les déplacements dans l'agglomération	7
Faire entrer la nature en ville	8
Offrir des espaces urbains conviviaux.....	8

LES DIFFÉRENTS PROJETS

Avenue des Ducs de Savoie, une circulation plus fluide et pour tous	9
Un nouveau centre d'échanges des bus	10
Le pôle multimodal de la gare	10
Le pont Cassine	11
Une promenade au bord de la Leysse en partie retrouvée	11

CHRONOLOGIE	12
-------------------	----

ANNEXE

Schéma des aménagements destinés à favoriser la circulation des bus et l'intermodalité	14
---	----



LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET DE RECONSTRUCTION DE LA COUVERTURE DE LA LEYSSE

Calendrier des travaux

Avant toute chose, le projet global de reconquête de l'axe de la Leysse nécessite en préalable de rénover une partie de la couverture du cours d'eau. Réalisée dans les années 1950/1970 et aujourd'hui fragilisée la structure en béton doit être consolidée.

Elle pourra ainsi permettre la circulation des bus sur des voies réservées dans la partie centrale de l'avenue des Ducs de Savoie, comme le prévoit le Plan de Déplacements Urbains.

Les travaux, réalisés en co-maîtrise d'ouvrage avec Chambéry métropole, se dérouleront sur une période de trois années, répartis en trois phases. La maîtrise d'œuvre et les travaux ont été confiés à l'entreprise Campenon Bernard Régions.

Ces travaux de rénovation et de reconstruction de la couverture de la Leysse ont fait l'objet d'une enquête publique en 2007.

Première phase (2012)

TRONÇON

Les premiers travaux concerneront un tronçon d'une centaine de mètres, depuis la place du Centenaire en direction de l'amont de la rivière sur l'avenue des Ducs de Savoie, jusqu'à la hauteur de l'ancien Office de tourisme.

DÉBUT DU CHANTIER

Fin juin 2012.

FIN DU CHANTIER

Fin novembre 2012.

NATURE DES TRAVAUX

Démolition, puis reconstruction.

Deuxième phase (2013)

TRONÇONS

Place du Centenaire - carrefour de l'avenue du maréchal Leclerc et rue du général Ferrié - rue Claude Martin.

DÉBUT DU CHANTIER

Début mars 2013.

FIN DU CHANTIER

Fin novembre 2013.

NATURE DES TRAVAUX

- Enlèvement de la couverture pour laisser la rivière à l'air libre sur environ 80 m, entre les places du Centenaire et du Palais de justice.
- Réparation, sans démolition, de la couverture de la Leysse entre la place du Palais de Justice et le carrefour de l'avenue du maréchal Leclerc.
- Démolition puis reconstruction sur une cinquantaine de mètres, avenue des Ducs, au droit du faubourg Nézin jusqu'à la limite de la place de la Libération.

Troisième phase (2014)

TRONÇON

Place de la Libération.

DÉBUT DU CHANTIER

Avril 2014.

FIN DU CHANTIER

Octobre 2014.

NATURE DES TRAVAUX

Réparation, renforcement des poutres existantes.

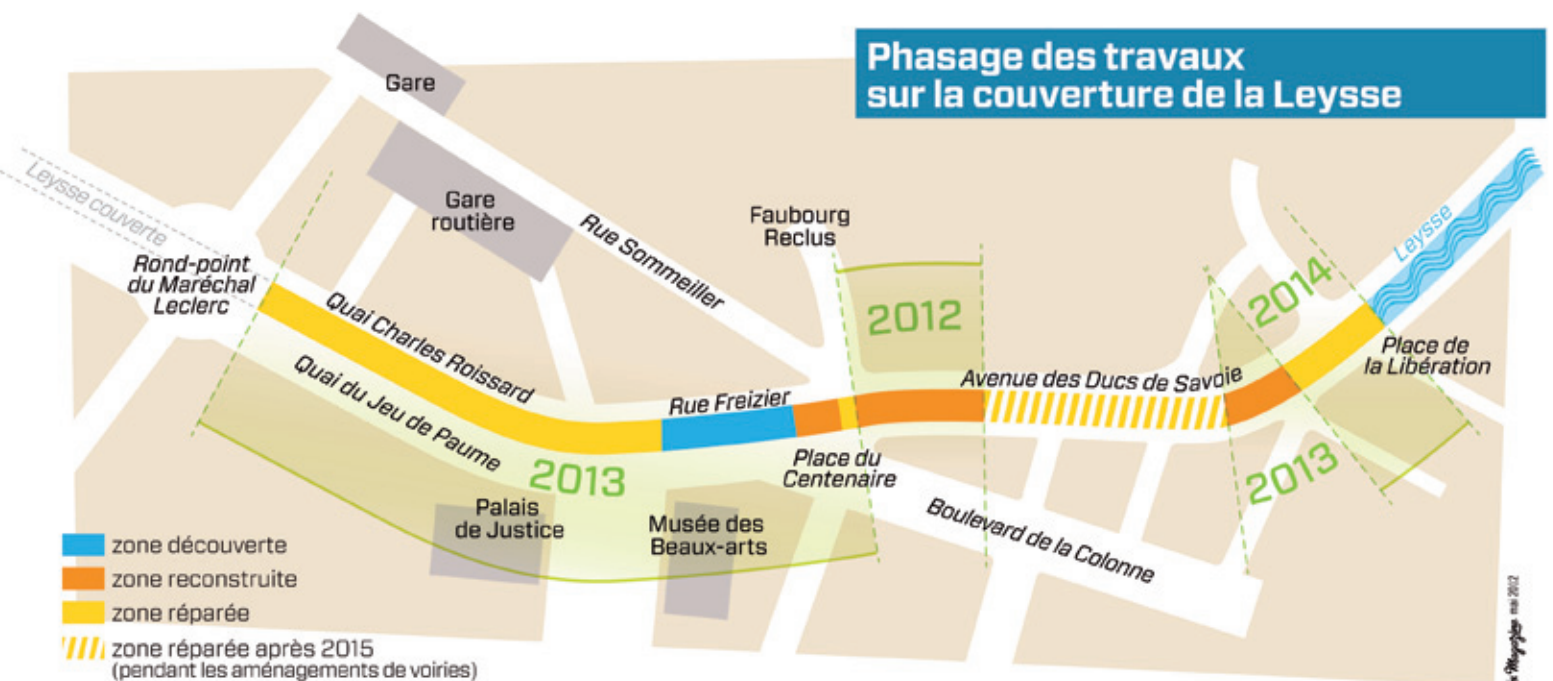
Budget global des travaux

VILLE DE CHAMBÉRY
2,42 M€

CHAMBÉRY MÉTROPOLE
5,53 M€

TOTAL
7,95 M€

RÉPARTITION
DU COÛT DE L'OPÉRATION
30% ville de Chambéry,
70% Chambéry métropole



Portrait de l'entreprise Campenon Bernard Régions

HISTOIRE

Issue de l'audace et du courage des deux pères fondateurs, Edme CAMPENON et André BERNARD, créateurs à Albi, en 1920 de l'entreprise de bâtiment et travaux publics CAMPENON BERNARD ET CIE, l'entreprise CAMPENON BERNARD REGIONS est fortement ancrée régionalement.

Le sens de l'initiative de ces deux visionnaires a traversé le XX^e siècle, permettant la pérennité et le déploiement national avec la création en 1983 de la société Grenobloise, CAMPENON BERNARD, spécialiste dans le domaine des ouvrages d'art. Celle-ci s'est fortement développée avec la création de CAMPENON BERNARD REGIONS en 1990. Aujourd'hui, CAMPENON BERNARD REGIONS comporte 130 salariés et travaille régionalement dans tous les domaines de la construction.

DOMAINES DE COMPÉTENCES

Ouvrages d'Art : A 89 Viaduc de la Sioule, RN 91 – Déviations de Livet/Gavet/Bourg d'Oisans, A51 Viaducs du Crozet, Pont de CATANE du Tram 3 de Grenoble, Ouvrage innovant en BFUP sur l'A 51.

Génie Civil Industriel / Nucléaire : Areva usine Georges Besse II à Pierrelatte, Unité de conditionnement de déchets alpha à Marcoule CEA, Areva usine Comurhex II à Pierrelatte, Vicat Cimenterie Montalieu (broyeur, silos de stockage).

Ouvrages fonctionnels : Stade de Dijon, Parking souterrain Charles de Gaulle à Evian.

Travaux souterrains : Tunnel du Sommand pour le CG 74, Tunnels de l'Arvan pour le CG 73, Mise en sécurité du Tunnel de l'Épine, Usine de traitement d'eau potable d'Annecy : Galerie inclinée.

Génie civil de l'eau : Station d'Épuration de Villard de Lans, Station d'Épuration de Chamonix, Station d'épuration de Saint Sorlin d'Arves, Réservoir EP de 6 000 m³ de Biviers, Construction de passe à poissons, réaménagement de barrages, Renouvellement de Centrales Hydrauliques.

MOYENS TECHNIQUES

En propre :

- Un bureau de méthodes de 3 personnes assurant l'intégralité des méthodes de chantier de la société.
- Un bureau d'études de prix de 7 personnes permettant d'aborder en autonomie complète de grands projets.
- Un service topographie de 7 géomètres.

Les moyens de la Direction Technique de la Direction Déléguée (30 personnes) dont un Bureau d'études structures et un bureau d'études méthodes.

CULTURE D'ENTREPRISE

Mobilité, performance et technicité caractérisent les équipes de CAMPENON BERNARD REGIONS. Leur esprit d'innovation, la qualité des ouvrages qu'elles réalisent, le respect de l'environnement et la sécurité des hommes sont autant d'atouts mis au service de la satisfaction des clients, CAMPENON BERNARD REGIONS est aujourd'hui certifiée ISO 9001 et ISO 14001.



PREMIERE PHASE DU CHANTIER

Déroulement des travaux

18 juin 2012

Début des travaux préparatoires conduits par les services de la ville de Chambéry, essentiellement des travaux de déviation de la circulation, visant à libérer les emprises du chantier.

2 juillet 2012

L'entreprise **Campenon Bernard Régions** intervient, le chantier de démolition-reconstruction de la couverture de la Leysse démarre réellement. Il se prolongera pour cette première phase jusqu'à la fin du mois de novembre 2012.

Technique employée

Après avoir démonté le mobilier urbain et les éléments de voirie, un portique métallique de 10 m de haut et de 21 m de portée enjambera la Leysse, monté sur un chemin de rails. La structure de l'ancienne couverture de la rivière sera ainsi soulevée, préalablement découpée par tronçons de 3 m de large et d'un poids de 60 tonnes. Ces anciennes dalles en béton, datant de la fin des années 1950 seront ensuite transportées par convois exceptionnels jusqu'à La Chavanne, pour être concassées et revalorisées sous forme de granulats.

La nouvelle dalle sera ensuite reposée par la même technique au moyen du portique, par éléments de 16 m à 18 m de portée et de 2,45 m de largeur, fabriqués sur mesure à Romagnieu (Isère) et acheminés jusqu'à Chambéry également par convois exceptionnels grande longueur.

Mesures prises pour limiter les nuisances

Le travail sur site a été volontairement limité, en externalisant toutes les tâches pouvant l'être, comme la préfabrication des éléments de la couverture. Dans le même objectif, seule une poutre sur deux sera sciée, quitte à transporter des éléments plus lourds.

Nombre de personnes sur le chantier

Une vingtaine en pic d'activité.

Bureau de chantier

Celui-ci sera situé rue du docteur Desfrançois. Le local abritera les réunions de travaux, les vestiaires, réfectoire et sanitaires pour les compagnons, ainsi que le stockage de matériaux.

Autres entreprises œuvrant sur le chantier

COFEX, groupe Vinci, spécialiste en réparation d'ouvrages.

GUINTOLI, travaux préparatoires, dépose des éléments, concassage des anciennes dalles.

COGECI, bureau d'études.



Impacts sur les déplacements et le stationnement pendant le chantier

A compter du 2 juillet

(date de basculement de la circulation)

Impacts sur la circulation

- ▶ Globalement, **UN RÉTRÉCISSEMENT DES VOIES DE CIRCULATION** sur l'axe de la Leysse
- ▶ **RIVE GAUCHE** : fermeture d'une partie de l'avenue des Ducs dans le sens Chambéry-Barberaz (entre le Centenaire et la rue Guillaume Fichet). Déviation par le boulevard de la Colonne et la rue Fichet.
- ▶ **FERMETURE DU CARREFOUR DU CENTENAIRE** à la circulation automobile. Maintien pour bus, vélos et piétons
- ▶ **RIVE DROITE** : passage à 2 voies sur l'avenue des Ducs dans le sens Barberaz-Chambéry
- ▶ **DES PANNEAUX INFORMANT DES TRAVAUX** avenue des Ducs seront implantés aux endroits stratégiques (entrées de Ville notamment)
- ▶ **UN ITINÉRAIRE DE DÉVIATION POUR LA GARE SERA CRÉÉ** : depuis les ronds-points de la Préfecture et de la place Bizet (entrée de l'hôpital). La déviation emprunte les rues Saint-Pierre de Maché, Faubourg Maché, des Bernardines, Jean Jaurès, Pierre Lanfrey et Maréchal Leclerc.
- ▶ **TESTEZ LE BUS** : les bus continueront à desservir le boulevard de la Colonne et bénéficieront d'une voie réservée sur la rive gauche depuis le rond-point du Maréchal Leclerc. Les lignes concernées : 3, 5, 18, 27, 7, 9 (intitulé ligne 2 à compter du 3 septembre 2012) et N2.

- ▶ **LA MARCHÉ À PIED ET LE VÉLO** sont conseillés pour des déplacements courts.
- ▶ **POUR TOUTE INFO** sur les modes déplacements pendant les travaux (horaires bus, tarifs, changements d'arrêts, déviations, itinéraires conseillés...), les usagers sont invités à appeler Mobil'Conseils.

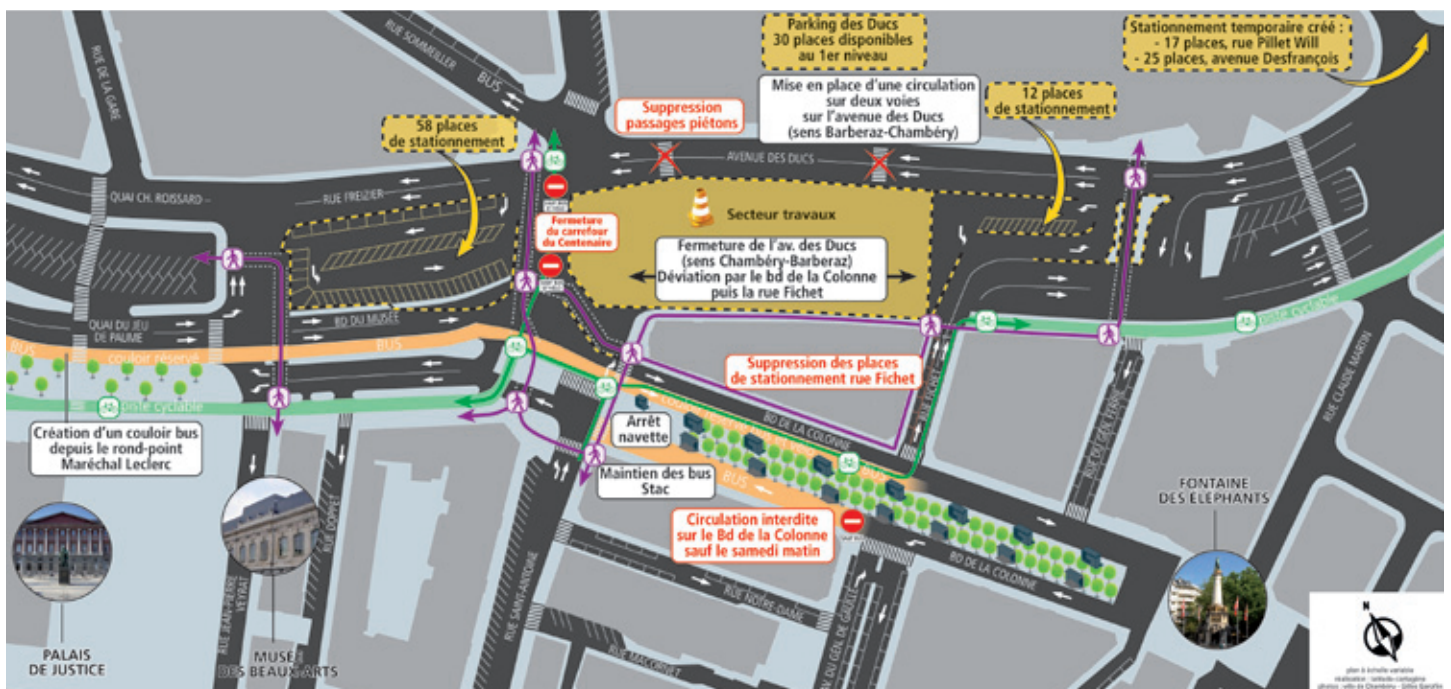
Impacts sur le stationnement

- ▶ Le nombre de places de stationnement affecté est quasi compensé. **112 PLACES SONT PROPOSÉES PENDANT LA PHASE CHANTIER** contre 129 actuellement.
- ▶ Le parking des Ducs, entre autre, peut accueillir une trentaine de voitures au premier niveau.

mobil'conseils



04 79 68 73 73



LES GRANDS ENJEUX

Grand projet urbain des années à venir, l'aménagement de l'axe de la Leysse a pour ambition de satisfaire aux exigences centrales du PDU dans le cœur de l'agglomération et de la ville et, à cette occasion, de conjuguer les efforts de l'agglomération et de la ville, pour en faire un levier dans la reconquête de l'axe de la Leysse et adapter Chambéry aux réalités du XXI^e siècle. La transformation en profondeur de l'axe que constitue la traversée de la Leysse dessinera une évolution majeure du centre-ville. Ce projet imprimera une marque durable, en apportant plus de lisibilité et de confort à l'utilisateur pour une agglomération plus facile à vivre.



En reliant de manière naturelle la partie ancienne et la partie en développement, la rivière ne sera plus une coupure, mais un espace de liaison. La Leysse sera enfin un axe où se concilieront de façon harmonieuse les enjeux pour la ville (dans la qualité de vie), et ceux portés par l'agglomération (dans la qualité des déplacements et de l'accessibilité).

Partager l'espace urbain, redonner de la place à tous les modes de déplacement

Contribuer à réaliser les objectifs du Plan de Déplacements Urbains (PDU) voté en 2004 par les élus de Chambéry métropole est un enjeu majeur.

L'ambition est de rééquilibrer la place accordée aux transports en commun et aux modes de transport doux, spécialement sur l'axe majeur de la Leysse, dont l'avenue des Ducs de Savoie qui sera à cet effet entièrement réaménagée. À terme, ce projet permettra d'inverser la répartition des surfaces entre les espaces publics dédiés à la voiture (2/3 actuellement) et ceux dédiés aux transports en commun et aux modes doux, marche à pied et vélo en particulier.

La réorganisation des circulations et des stationnements, tous modes confondus, a pour objectifs de faciliter l'accès au cœur de l'agglomération, la desserte des points névralgiques que seront le nouveau centre d'échanges des bus, le nouveau pôle multimodal de la gare et l'accès à l'hyper-centre, mais aussi d'apaiser la circulation.

Maîtriser le trafic en ville et réorienter les déplacements dans l'agglomération

Le projet nécessite un report de trafic qui consiste à diriger le plus possible sur la VRU les véhicules en transit empruntant l'axe de la Leysse entre les différents secteurs de l'agglomération mais qui n'ont pas le projet de s'arrêter à Chambéry. L'objectif de ce report de trafic est de réduire de 25 % la circulation sur l'axe de la Leysse, soit de 8 000 véhicules/jour.

Un report prioritaire sur la VRU implique une régulation maîtrisée des accès à l'axe de la Leysse, qui conduit à valoriser l'échangeur de la Cassine et repenser une desserte des différents quartiers du centre-ville.

Pour cela, il convient de :

- Favoriser dans le sens entrant l'accès au pôle d'échange multimodal de la gare et au parking Cassine, avec une continuité vers le centre priorisée pour les modes doux et les transports en commun.
- Mettre en sens unique sortant le bas du Faubourg Reclus.
- Assurer une diffusion mieux équilibrée des trafics entrants vers les quartiers du centre, en réalisant notamment le pont Cassine enjambant les voies ferrées.

Faire entrer la nature en ville

Un projet urbain de grande qualité implique une amélioration de la qualité paysagère de cet axe reconquis. Ainsi, en arrivant à Chambéry, les visiteurs auront une image beaucoup plus valorisante.

Chambériens et habitants de l'agglomération vivront aussi leur ville autrement, en mettant un terme au constat actuel formulé par l'urbaniste Paul Chemetov : «le long de la Leysse, on circule, on passe, on stationne, mais jamais on s'y promène ou s'y repose».

Avec une présence plus visible de la Leysse dans la traversée du centre-ville, l'entrée de la nature prendra la forme d'une grande coulée verte reliant les parcs existants, Verney et Clos Savoiron ; le tout formant le grand parc de la Leysse. Trait d'union central, ce parc offrira une continuité paysagère entre le centre-ville, le secteur de la gare et le quartier de la Cassine désenclavé.



Parc du Verney



Parc Clos Savoiron



Offrir des espaces urbains conviviaux

Une rivière en partie retrouvée, un parc de la Leysse omniprésent aux abords de l'hyper centre-ville, une nouvelle longue promenade le long d'un quai paysager participeront à une meilleure qualité de vie pour Chambériens et visiteurs. Un attrait retrouvé, renforcé par une offre d'espaces urbains conviviaux, propices aux échanges, aux rencontres, aux terrasses, aux manifestations de loisirs et festives, à la flânerie...



LES DIFFERENTS PROJETS

1 Avenue des Ducs de Savoie, une circulation plus fluide et pour tous

La circulation est réorganisée sur l'ensemble de la traversée, afin de mieux desservir le centre-ville en favorisant les transports en commun et les modes de déplacements doux et en réduisant le trafic de transit, inutile pour la vitalité du centre-ville.

Le quai rive droite de l'avenue des Ducs de Savoie est entièrement dédié aux modes doux (piétons, cyclistes) et à la desserte des riverains. Cette voie devient l'axe central d'une traversée modes doux de la ville, maillé avec le reste du réseau mode doux de l'agglomération.

Le quai rive gauche accueille les automobiles et les transports en commun sur des voies réservées aux bus. Le passage entre les deux rives est assuré par un jeu de passerelles franchissant la Leyse sur l'ensemble de son parcours.

La place du Centenaire est réaménagée, pour devenir un espace public reliant le quartier de la gare et le centre ancien, tout en restant une intersection à caractère urbain.

La suppression du stationnement de surface nécessaire pour gagner en espace public de qualité, principalement sur l'avenue des Ducs de Savoie, est compensée par la création de nouveaux

parkings, dont le parking Gare/Cassine (900 à 1 000 places environ) et un parking Quai Charles Ravet, Avenue Desfrançois. Le projet vise à un nouvel équilibre entre les modes de déplacement en ville, impliquant pour l'automobiliste une appropriation de nouveaux lieux de stationnement.



2 Un nouveau centre d'échanges des bus

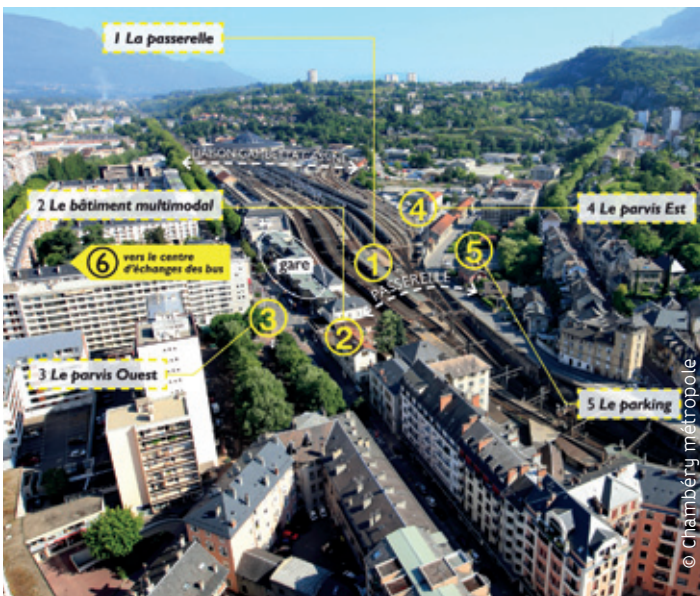
Le centre d'échanges des bus urbains du Stac, actuellement situé boulevard de la Colonne, est déplacé sur le quai du Jeu de Paume, entre le Palais de Justice et La Poste principale. Point de convergence des principales lignes de bus desservant l'agglomération, il sera relié au pôle multimodal de la gare par deux rues dédiées aux modes doux (piétons, vélos) : la rue du commandant Perceval et la rue de la Gare.

Point de départ et d'arrivée des 6 axes de circulation de bus réalisés progressivement en site propre par Chambéry métropole, le nouveau centre d'échanges est destiné à donner la priorité aux transports en commun à travers l'agglomération.

Le futur centre d'échanges comprendra 16 quais, dont 2 de réserve. La presque totalité des lignes régulières du réseau Stac y feront halte.



3 Le pôle multimodal de la gare



La gare de Chambéry prend une nouvelle dimension en devenant l'élément central d'un pôle d'échanges multimodal, point de convergence entre les différents modes de déplacements, bus, car, train, taxi, marche, vélo et automobile.

Le pôle d'échanges multimodal intègre 5 équipements indissociables : une passerelle pour les cyclistes et les piétons reliant La Cassine au centre-ville, un hall multimodal comprenant une vélostation agrandie à 800 places, des guichets regroupés dans un même espace (grandes lignes, TER, cars, bus), un parking de 900 à 1 000 places, la gare routière partagée entre deux parvis Ouest (Ville) et Est (Cassine). Cette reconfiguration rapproche le quartier de la Cassine du centre-ville. Depuis la voie rapide urbaine, les usagers disposent d'un accès direct au parking et à la gare.

À la sortie du train ou du car, depuis le parking de la Cassine... en quelques minutes les usagers trouvent une offre de transports et de services efficaces pour mieux se déplacer en ville.

Les premiers travaux conduits par Chambéry métropole devraient débuter en 2013/2014, après l'enquête publique.

4 Le pont Cassine

La construction d'un ouvrage d'art, franchissant les voies ferrées, permet d'inciter efficacement les automobilistes à utiliser la VRU plutôt que l'axe de la Leysse, pour se rendre d'un point à un autre de l'agglomération, sans intention de s'arrêter dans le centre de Chambéry.

Par ailleurs, ce pont réintégrera au centre ville le quartier de la Cassine promis à devenir un important quartier d'affaires. Le pont Cassine serait de type "bow string". L'objectif visé est d'avoir un ouvrage le plus discret possible. Long de 130 m, ses rampes d'accès présenteront une pente maximum de 6%.

Sa fréquentation est estimée à 8 000 véhicules/jour pour deux voies (une dans chaque sens).

5 Une promenade au bord de la Leysse en partie retrouvée

Le long du quai de Verdun d'une part, et, entre les places du Centenaire et du Palais de Justice d'autre part, la Leysse retrouve sa place dans la ville en gagnant 300 mètres linéaires à ciel ouvert.

La Leysse libérée permet la création d'une longue promenade le long de quais paysagers et la création du grand parc de la Leysse.

La visite se décompose en 3 séquences :

- ▶ **"Les berges de la découverte", du carrefour de la Boisse au pont Gambetta**, avec une promenade, ses belvédères sur la rivière, son réseau de passerelles.
- ▶ **"Les quais urbains", du pont Gambetta à la place de la Libération.**
Une plateforme de bois marque l'entrée du parc urbain. C'est dans cette partie qu'on trouve le premier segment de Leysse redécouverte. Les quais urbains offrent une promenade arborée. Avec son réseau de passerelles, la rivière cesse de séparer la ville ancienne et le secteur de la gare pour devenir un espace de liaison entre les deux quartiers.
- ▶ **"Le quai forain et les berges naturelles", s'étendent en amont de la place de la Libération, le long des quais Borrel et Ravet**, où les berges droites créent une longue allée avec un site partagé entre la promenade, les modes doux et la desserte des riverains, et en rive gauche, la circulation automobile et les transports en commun. Le long des quais de la Rize et Poincaré, on reprend le même principe que l'extrémité aval. L'accent est mis sur la relation intime avec les quartiers résidentiels en rive droite, et avec la rivière elle-même, lieu de loisirs, de découverte, de nature.



© AUA Paul Chemitov - Architectes Urbanismes

Au-delà de la mise en valeur des berges, avec la création du grand parc de la Leysse, c'est une importante partie de la traversée de Chambéry qui s'intègre dans un paysage de parc et de rivière. Les parcs de Chambéry déjà existants, Clos Savoiron et Verney, sont mis en relation en un seul grand parc urbain intégrant également d'autres lieux comme les boulevards de la Colonne et du Théâtre et leurs alignements de platanes, dégagés du centre d'échanges des bus.

Transformé en "parc de la Leysse", l'axe de la Leysse devient un lieu de promenade, une trame verte qui relie des activités urbaines multiples, de loisirs, mais aussi fonctionnelles.

CHRONOLOGIE

Fin des années 1950

A cette époque du "tout voiture", la Leysse est recouverte afin de favoriser le flot grandissant du trafic de transit qui, en l'absence de VRU, n'a alors pas d'autre choix que de traverser le cœur de la ville, notamment pour se rendre aux sports d'hiver en plein développement. De 1958 à 1972, les travaux sont effectués entre la place de la Libération et le pont Gambetta. La Leysse disparaît du paysage chambérien sur près d'un kilomètre. Peu à peu, l'axe de béton est également reconquis pour les besoins du stationnement.



Couverture de la Leysse à la fin des années 1950

2004

Depuis de nombreuses années, le réaménagement du parcours de la Leysse anime l'imagination des Chambériens. En 2004, l'idée commence à prendre forme. Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) de Chambéry métropole, adopté le 4 février 2004, compte dans ses projets la création d'un pôle d'échanges multimodal en gare de Chambéry, le déplacement et la modernisation du centre d'échanges des bus. La ville et l'agglomération mettent en évidence leur souhait de favoriser les transports collectifs et les modes de transports doux, pour limiter l'augmentation de la part de la voiture dans les déplacements.

2005/2006

En 2005, le conseil municipal de Chambéry aborde le sujet en envisageant un programme de renaturation de la Leysse, puis en 2006 à propos de la rénovation de sa couverture. Une convention de co-maîtrise d'ouvrage est adoptée entre la Ville de Chambéry et Chambéry métropole. Des études préalables aux travaux de rénovation de la couverture de la Leysse sont engagées. Le marché de conception-réalisation est approuvé en juin 2007.

2007

En novembre-décembre 2007, Chambéry métropole conduit une concertation concernant l'aménagement du pôle multimodal de la gare de Chambéry en relation avec le centre d'échanges des bus urbains. Dans le même temps, la Ville de Chambéry, en co-maîtrise d'ouvrage avec Chambéry métropole, lance le concours de maîtrise d'œuvre urbaine pour le réaménagement de la traversée de Chambéry.

Le jury, composé d'élus et de personnalités compétentes, procède en 2008 à la sélection de cinq équipes amenées à concourir. Aidé par une commission technique, il établit ensuite sous anonymat un classement des cinq projets proposés. Les deux équipes classées respectivement au premier et au deuxième rang sont entendues. Au terme de ces rencontres, les membres du jury proposent à l'unanimité comme lauréate l'équipe Chemetov. L'équipe se compose de trois entités complémentaires : l'agence Paul Chemetov, architectes-urbanistes, l'agence Hors-Champ, urbanistes-paysagistes et le bureau d'études techniques, Arcadis.

2009

Printemps 2009, le conseil municipal et le conseil communautaire approuvent le choix du jury et l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre urbaine et opérationnelle.

Le projet esquissé, et dont la réalisation occupera une dizaine d'années, fait une place à chaque usager : piéton, cycliste, bus et voiture.

Il privilégie trois points :

- La maîtrise des déplacements et l'accessibilité de la ville centre, en offrant une large place aux modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.
- L'entrée de la nature en cœur de ville (rivière en partie découverte, parc de la Leysse)...
- Une offre d'espaces urbains conviviaux (esplanade en bois, passerelles...) pour relier le centre ancien de Chambéry.

2011

Au 1^{er} trimestre 2011, le conseil municipal de Chambéry et le conseil communautaire de Chambéry métropole approuvent le plan directeur de la reconquête de l'axe de la Leysse, étape importante qui permet de poursuivre la concertation autour du projet d'axe de la Leysse.

Après une présentation sur le stand de la Ville de Chambéry à la Foire de Savoie, du 10 au 19 septembre 2011 (en présence de l'équipe Chemetov / Hors Champs / Arcadis, les 10 et 11 septembre), le projet a fait l'objet d'une exposition, présentée du 26 septembre au 10 novembre 2011, au Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), Hôtel de Cordon, rue Saint-Réal à Chambéry. Un registre est mis à disposition afin de recueillir les avis et remarques éventuels. Le 21 novembre 2011, une réunion publique s'est déroulée au Manège, avec présentation du projet par l'équipe Chemetov / Hors Champs / Arcadis. Un bilan de cette concertation a été réalisé et présenté au Conseil municipal, comme le prévoit l'article L 300-2 du code de l'urbanisme, après examen des différentes contributions et remarques recueillies. Il a été présenté par le Maire, Bernadette Laclais, au Conseil municipal du 26 mars 2012.

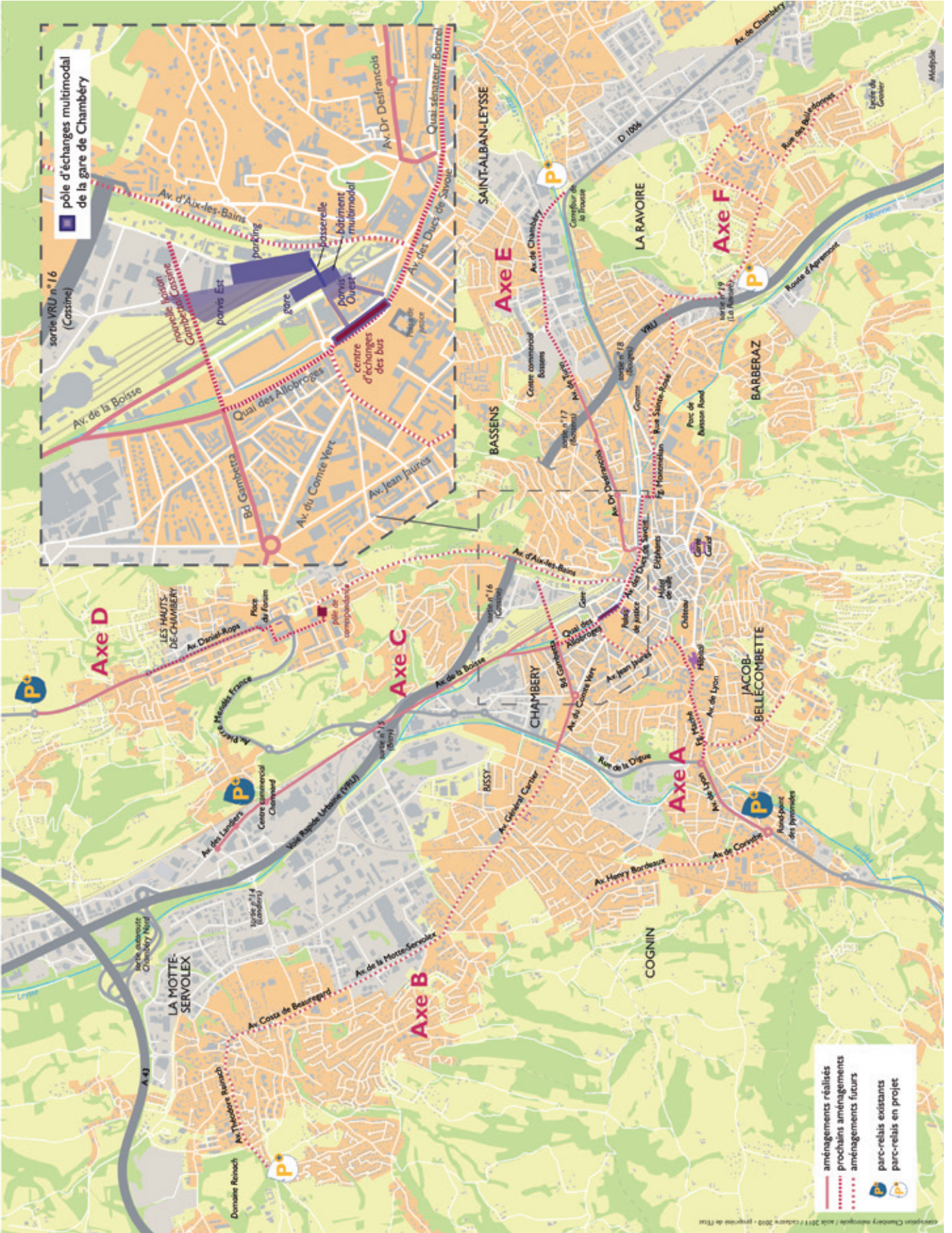


Paul Chemetov,
architecte-urbaniste

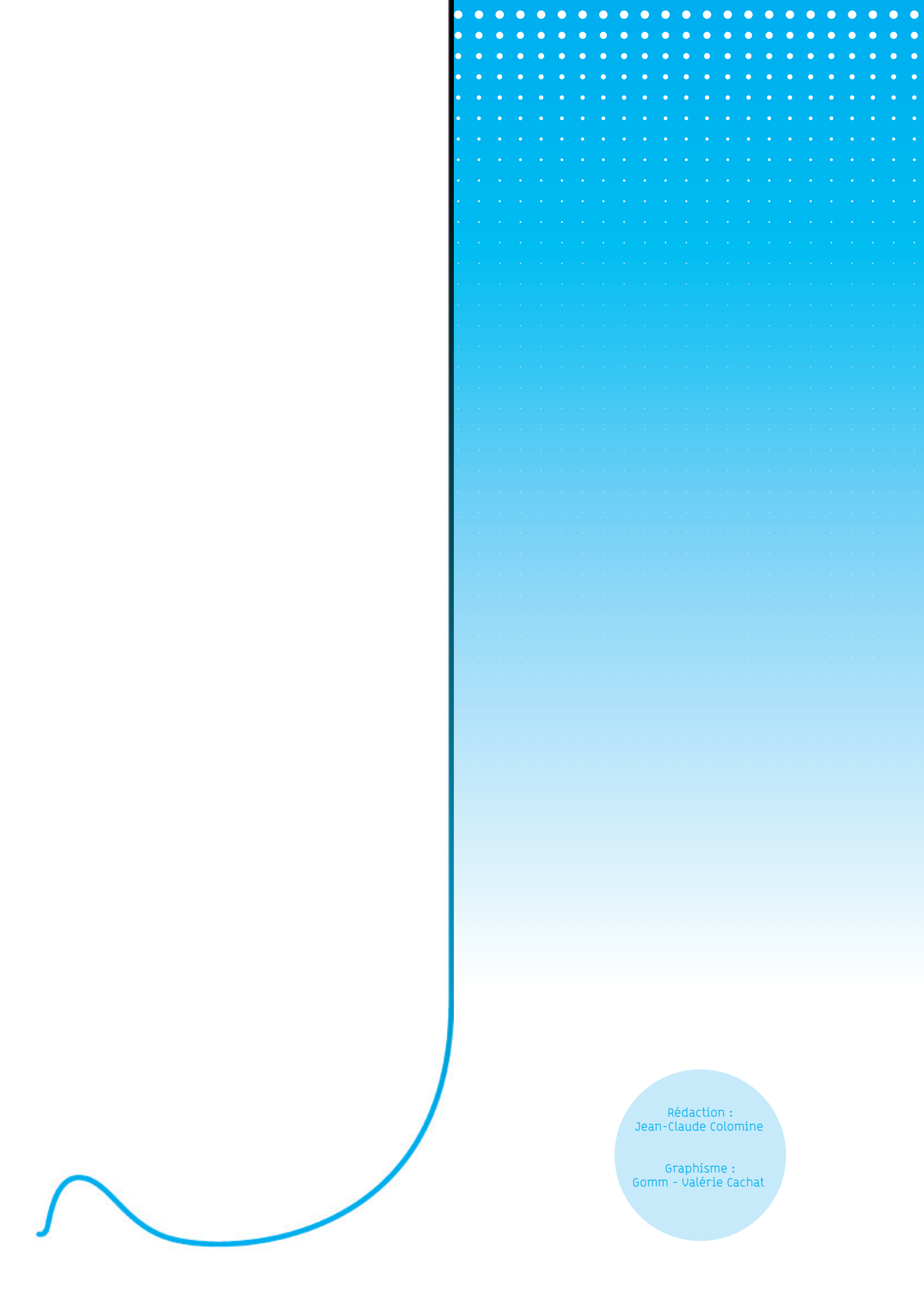
Paul Chemetov est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts en architecture. Membre du comité directeur du Plan Construction puis Vice-président (1982-1987), il enseigne à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (1978-1989). Il est professeur invité à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (1993 - 1994). Son travail d'architecte et ses réflexions urbaines sont axés sur le logement et les équipements publics. Il reçoit en 1980 le Grand Prix National d'Architecture. Il réalise avec Borja Huidobro le Ministère des Finances, la rénovation de la Grande Galerie du Muséum Nationale d'Histoire Naturelle dans le cadre des grands travaux présidentiels, l'Ambassade de France à New-Delhi, le Palais de Justice de Fort-de-France et la Bibliothèque de Montpellier. Il est lauréat du concours international de la prolongation de l'axe historique de Paris au-delà de La Défense. Plus récemment, il construit l'immeuble Bercy3 à Noisy-le-Grand, la médiathèque de Labège et le Vendespace pour le conseil général de Vendée.

ANNEXE

Schéma des aménagements destinés à favoriser la circulation des bus et l'intermodalité



Cartographie: Chambéry métropole / août 2011 / © Chambéry 2010 - reprise de l'Etat



Rédaction :
Jean-Claude Colomine

Graphisme :
Gomm - Valérie Cachat

